

OFFRE DE STAGE

Véhicule autonome et libertés fondamentales

Contexte du stage

Les Systèmes de Conduite Automatique (SCA) aptes à se substituer partiellement ou complètement au conducteur sont prochainement appelés à être déployés sur le marché bien que leur introduction suscite nombre de problématiques sociétales (risques nouveaux, acceptabilité sociale, environnement, etc.) Parmi celles-ci, les questions de droit occupent une place importante puisque leur réponse conditionne, au moins en partie, l'acceptabilité sociale des SCA. Si certaines des problématiques en lien avec l'introduction de ces artefacts techniques ont commencé à être défrichées par la doctrine et fait l'objet de premières réponses normatives - règles de la circulation routière, à la responsabilité civile ou pénale en passant par le droit des assurances et les règles applicables à l'exploitation des données ou la cybersécurité -, d'autres sont simplement ignorés. C'est le cas de l'incidence de l'introduction des SCA et au-delà des VAC sur l'exercice des libertés fondamentales tels que le droit au respect de la vie privée, la liberté d'aller et de venir ou le droit de propriété. En tant qu'il représente une des composantes de la numérisation de la mobilité les SCA, considérés en eux-mêmes - parce qu'ils affectent la relation avec la machine et l'autonomie du sujet de droit -, dans le contexte de la circulation automobile - dont la régulation reposera d'ici peu sur des solutions numériques- et, au-delà, dans le cadre de politiques publiques climatiques, interrogent la question des conditions d'exercice des libertés et droits fondamentaux.

Objectifs du stage

Nous posons la question de savoir en quoi la numérisation/robotisation de la conduite automobile via les SCA affecte l'exercice des droit et libertés fondamentaux. L'objectif est donc de consiste à évaluer l'influence sur l'exercice de ces libertés et apprécier leur incidence sur les concepts juridiques de vie privée et de liberté d'aller et de venir tels qu'ils sont interprétés par la jurisprudence tant au plan national qu'international.

Missions

Exposer l'état du droit relatif aux conditions d'exercice de la liberté d'aller et de venir et de ses limites, telles qu'interprétées par la jurisprudence constitutionnelle.

Exposer l'état du droit relatif aux conditions d'exercice de la protection de la vie privée et la protection des données en lien avec les SCA.

Réaliser une revue exhaustive de la littérature et, s'il y a lieu, de la jurisprudence nationale, européenne et internationale, sur les SCA et, plus généralement, la numérisation de la mobilité en relation avec l'exercice des droits et libertés fondamentaux.

Durée du stage : 2 avril au 30 Septembre 2024

Profil du stagiaire : M2 recherche Droit (droit privé, public, libertés publiques, fondamentales...)

Lieu de stage : Centre de droit des affaires (UT1)

Gratification du stage : 100% gratifié à hauteur de 3800 euros.

Contexte général et objectifs

La fédération MIDOC (Mobilité Intelligente et Durable en Occitanie) est composée de 21 laboratoires ou centres de recherches en Occitanie (CDA, CEREMA, CESI-LINEACT, CLLE, ENAC, EPSYLON, ICA, IES, IRIT, ISAE-SUPAERO, LAAS-CNRS, LAGAM, LAPLACE, LERASS, LIRMM, LISST, LMDC, MSHST, ONERA, SEMA, TBS) qui se sont fédérés pour répondre à l'appel région Occitanie : « Défis régionaux » (2022 - 2026).

Ses principales missions consistent à ressourcer et développer les recherches en lien avec le véhicule autonome, acceptable et connecté et les services de mobilités durables et centrés utilisateurs, favoriser l'innovation scientifique en lien avec les entreprises régionales, valoriser et renforcer les plateformes et terrains d'expérimentations, développer de nouvelles synergies et consolider les synergies existantes entre les chercheurs de différentes disciplines pour faire une communauté.

Le stage doit se réaliser en Occitanie et dans le cadre de la fédération MIDOC.

Contacts :

Monsieur Teresi Laurent (MCF- Droit public) - laurent.teresi@iut-tlse3.fr

Madame Rakotovahiny Marie (MCF-HDR-Droit Privé) -
marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr